

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 23 septembre 2019

# CNP Assurances en avance sur ses principaux objectifs dans la lutte contre le réchauffement climatique

**A l'occasion de la semaine de la finance responsable, CNP Assurances annonce avoir atteint, voire même dépassé, 3 de ses 4 principaux objectifs en matière de lutte contre le changement climatique.**

Acteur de la transition vers une économie décarbonée, CNP Assurances recherche l'alignement de ses intérêts avec ceux de la société. Sa politique d'investissement vise à contribuer à une croissance économique durable notamment au travers de ses engagements en faveur de la transition énergétique et écologique (TEE).

CNP Assurances s'est ainsi fixée des objectifs chiffrés ambitieux pour contribuer à limiter le réchauffement climatique à 2°C d'ici à la fin du siècle. **Le Groupe a d'ores et déjà atteint, voire dépassé, 3 de ses 4 principaux objectifs :**

- Signataire du *Montreal Carbon Pledge*, CNP Assurances a rendu publique l'empreinte carbone de son portefeuille actions cotées détenues en direct en décembre 2015 et s'est engagée à la réduire de 47 % entre 2014 et 2021 pour atteindre 0,25 teqCO<sub>2</sub>/K€ investi à horizon 2021 : **cet objectif a été atteint dès le mois de juin 2019 avec un an et demi d'avance.**
- CNP Assurances a décidé d'intensifier son action en se fixant de nouvelles ambitions en décembre 2017 : elle s'engage à consacrer 5 Md€ sur la période 2018-2021 à de nouveaux investissements en faveur de la transition énergétique, incluant notamment infrastructures vertes, forêts<sup>1</sup>, *green bonds* et immeubles à haute performance énergétique. **À fin août 2019, cet objectif a été dépassé avec un an et demi d'avance** : les nouveaux investissements verts s'élèvent à 5,2 Md€ depuis 2018, soit un encours cumulé d'investissements verts de 12,5 Md€ à fin août 2019.
- CNP Assurances fait partie des premiers assureurs à avoir mis en place dès 2015 une politique charbon. L'entreprise exclut ainsi tout nouvel investissement dans des sociétés extractrices de charbon et productrices d'énergie à base de charbon dont plus de 10 % du chiffre d'affaires est lié au charbon thermique. Sur les actifs existants, la détention d'actifs financiers dans ce secteur est limitée au seuil de 25 % du chiffre d'affaires. Elle a, de plus, choisi de ne plus investir dans les entreprises les plus impliquées dans le développement de nouvelles centrales à charbon. **A fin 2018, le taux d'atteinte de l'objectif de respect de la politique charbon est de 100 %.**
- CNP Assurances s'est engagée à réduire de 40 % entre 2006 et 2021 l'empreinte carbone de son portefeuille immobilier détenu en direct (en teqCO<sub>2</sub>/m<sup>2</sup>) : **à fin 2018, le taux d'avancement de cet objectif était de 85 %.**

---

<sup>1</sup> Avec 57 090 hectares de forêts à fin 2018, CNP Assurances est le premier propriétaire privé de France. La Société Forestière, filiale à 50 % de CNP Assurances, assure la gestion durable des forêts respectant la biodiversité et anticipant le changement climatique. En 2018, la croissance des arbres de CNP Assurances a permis de stocker 495 021 tonnes de CO<sub>2</sub>. Après déduction des bois vendus et de ceux abattus, le bilan net de l'exercice 2018 s'élève à 204 179 tonnes de CO<sub>2</sub> qui viennent s'ajouter au stock de CO<sub>2</sub> naturellement séquestré dans ces massifs forestiers.

## Une approche innovante dans la délégation de gestion

En collaboration avec ses deux principaux gestionnaires d'actifs, LBPAM et Ostrum AM, CNP Assurances a fait évoluer la gestion de ses portefeuilles actions afin de favoriser les entreprises agissant en faveur de la transition énergétique et écologique. A fin 2018, le bilan est positif : les portefeuilles actions de CNP Assurances obtiennent des performances supérieures aux indices de références usuels, tout en maintenant une exposition à l'ensemble de l'économie et en réduisant le poids des secteurs les plus carbonés.

En complément, CNP Assurances a investi dans des fonds actions qui ont pour objectif une gestion alignée avec une trajectoire 2°C :

- 100 M€ dans le fonds CNP LBPAM ISR Actions Euro géré par LBPAM et dédié à CNP Assurances. Ce fonds a obtenu le label ISR en novembre 2018.
- 100 M€ dans le fonds CNP 2°C Sustain Euro géré par Mirova et dédié à CNP Assurances.

Au-delà de sa contribution à la transition écologique et énergétique, CNP Assurances contribue au financement de tous les secteurs de l'économie réelle et sa démarche d'investisseur responsable s'applique à l'ensemble de ses investissements : le Groupe affiche d'ores et déjà 279 Md€ d'actifs gérés en intégrant les critères environnementaux, sociaux et gouvernance (ESG).

Enfin, conformément aux attentes d'une majorité d'épargnants (d'après une étude Deloitte d'avril 2019, 57 % d'entre eux souhaitent que des supports ISR - Investissement Socialement Responsable - soient inclus dans les produits qu'on leur propose), CNP Assurances propose des unités de compte ISR dans tous ses grands contrats d'assurance vie. A fin 2018, les supports ISR de ses contrats représentaient 1,1 Md€ d'encours, en augmentation de plus de 31 % par rapport à fin 2017.

Dans le cadre de l'article 72 de la loi PACTE, qui prévoit la mise à disposition dans les contrats d'assurance vie d'unités de compte satisfaisant à des critères d'investissement responsable ou de financement de la transition énergétique et écologique, CNP Assurances s'engage avec ses réseaux de distribution à rendre aisément accessible aux épargnants, dans le cadre des produits d'épargne grand public, l'investissement dans des produits verts et responsables.

*« Preuve de son engagement en tant qu'investisseur responsable, CNP Assurances s'est fixé des objectifs ambitieux et mesurables en matière de lutte contre le réchauffement climatique. A l'occasion de la semaine de la finance responsable à laquelle nous participons tous les ans, nous sommes fiers d'annoncer que nous avons d'ores et déjà atteint 3 de nos 4 principaux objectifs et nous sommes confiants dans l'atteinte du 4<sup>e</sup> »* se félicite Vincent Damas, directeur RSE de CNP Assurances.

## A propos de CNP Assurances

Acteur de référence sur le marché français de l'assurance de personnes, CNP Assurances est présent dans 19 pays en Europe et en Amérique latine, avec une forte activité au Brésil, son 2<sup>e</sup> marché. Assureur, coassureur et réassureur, CNP Assurances conçoit des solutions de prévoyance/protection et d'épargne/retraite innovantes. La société compte plus de 37 millions d'assurés en prévoyance/protection dans le monde et plus de 14 millions en épargne/retraite. Conformément à son modèle d'affaires, ses solutions sont distribuées par de multiples partenaires et s'adaptent à leur mode de distribution, physique ou digital, et aux besoins des clients de chaque pays.

CNP Assurances est cotée à la Bourse de Paris depuis octobre 1998. Le Groupe affiche un résultat net de 1 367M€ en 2018.

## Contacts

### Presse

Florence de Montmarin | 01 42 18 86 51

Tamara Bernard | 01 42 18 86 19

[servicepresse@cnp.fr](mailto:servicepresse@cnp.fr)

*Suivez nous sur :*

